Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/09/2026 - 23847 - 2024 B 02326 - 927 486 167 - LS AVEN

LS AVEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 €
Siège social : 3 rue de l'avenir
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE
927 486 167 RCS EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 16 SEP. 2026
Numéro : 23847

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos la perte s'élevant à 22 367,62 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice	22 367,62 €
Affectée en totalité au compte « Report à nouveau »	-22 367,62 €
S'élevant ainsi à	-22 367,62 €

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix,.....15 000voix ayant voté pour,.....0..... voix ayant voté contre,.....0..... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance

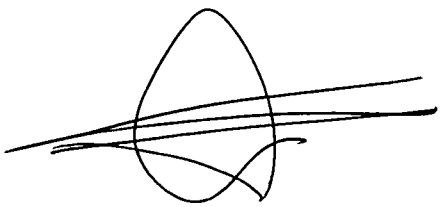
COMPTES ANNUELS

Période du 08/04/2024 au 31/12/2025

SARL LS AVEN

3 rue de l'Avenir
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE
NAF : 7010Z-
Siret : 92748616700012

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

7, rue Gabriel Voisin
51688 REIMS Cedex 2

Tel 03 26 09 24 66 | Fax 03 26 04 55 93 | Web www fcn fr

SOMMAIRE

Comptes annuels	**2**
Bilan Actif – transition	3
Bilan Passif – transition	4
Compte de résultat – transition	5
Annexe	8

EXEMPLAIRE CONFORME
AU ORIGINAL

Comptes annuels

Bilan Actif – transition

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2025
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières (1)			
Participations	*315 262*		*315 262*
Créances rattachées aux participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*12 250*		*12 250*
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**327 512**		**327 512**
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en–cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En–cours de production (biens et services)			
Produits finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	*27 012*		*27 012*
Charges constatées d'avance			
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons			
Disponibilités	*5 149*		*5 149*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**32 161**		**32 161**
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des emprunts (VI)			
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – actif (VII)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**359 673**		**359 673**
(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont à moins d'un an			*27 012*

Bilan Passif – transition

	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé...)	*15 000*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Ecart d'équivalence	
Réserves :	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-22 368
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-7 368
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*199 362*
Emprunts et dettes financières diverses	
Instruments financiers à terme	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	*337*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	*167 342*
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	367 041
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	359 673
(1) Dont à moins d'un an (a)	*201 337*
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat – transition

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	*6 040,72*		*6 040,72*
Chiffre d'affaires net	**6 040,72**		**6 040,72**
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits			*1,48*
Total produits d'exploitation (I)			**6 042,20**
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variations de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stocks			
Autres achats et charges externes (1)			*45 796,82*
Impôts, taxes et versements assimilés			*532,00*
Salaires			*6 112,32*
Cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges			*0,41*
Total charges d'exploitation (II)			**52 441,55**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**-46 399,35**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (2)			*40 000,00*
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			
Autres intérêts et produits assimilés (2)			*872,00*
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
Total produits financiers (V)			**40 872,00**
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (3)			*16 840,27*
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			**16 840,27**
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**24 031,73**

Compte de résultat – transition

RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	**-22 367.62**

Compte de résultat – transition

	31/12/2025
Produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	**46 914,20**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**69 281,82**
BENEFICE OU PERTE	**-22 367,62**
(1) Y compris :	
– Redevances de crédit–bail mobilier	
– Redevances de crédit–bail immobilier	
(2) Dont produits concernant les entités liées	
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LS AVEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 359 673 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22 368 euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, recouvrant la période du 08/04/2024 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014–03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022–06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022–06

À compter de l'exercice ouvert le 08/04/2024, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci–après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N–1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		*327 512*		*327 512*
Total		327 512		327 512
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				327 512

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 39 262 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	*12 250*		*12 250*
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	*27 012*	*27 012*	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	39 262	27 012	12 250

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	*15 000*	*1,00*
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	*15 000*	*1,00*

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de par ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 367 041 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	*199 362*	*33 658*	*148 803*	*16 901*
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	*337*	*337*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes–Associés et autres dettes	*167 342*	*167 342*		
Produits constatés d'avance				
Total	**367 041**	**201 337**	**148 803**	**16 901**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*250 000*			
Emprunts remboursés sur l'exercice	*50 638*			
Dettes contractées auprès des associés				

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Refacturation d'indémnité kilometrique

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025
Produits financiers de participation	*40 000*
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	*872*
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Différences positives de change	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers	**40 872**
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	*16 840*
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières	**16 840**
Résultat financier	**24 032**